

à un statut de traitement. L'internement a acquis un statut thérapeutique à partir de Pinel.

Foucault décrit, à plusieurs reprises, la façon dont on assimilait, à une certaine époque, la folie à la bestialité. Cette vision dégradante de la personne humaine était manifeste avant que la folie n'émerge comme une maladie.

La folie n'existe plus parce qu'il s'agit d'un terme trop vague et trop général. Nous sommes sortis de cette histoire.

Est-ce à dire que la folie a disparu par simple substitution lexicale ?

Les maladies mentales doivent être classées comme toutes les maladies de l'être humain. Mais la psychiatrie ne se limite pas à une pure démarche descriptive, taxonomique. La maladie mentale doit être envisagée comme toutes les autres maladies. Il convient d'en comprendre les causes et les manifestations et de dégager les conduites à tenir, électives ou spécifiques. Nous observons actuellement un effort des psychiatres pour ériger la maladie mentale en statut échangeable.

Quelles sont, à vos yeux, les contributions que Michel Foucault a apporté à la compréhension de ce que l'on nomme communément la folie ?

Lire Foucault, c'est lire les racines de la pensée psychiatrique moderne. Lire Foucault permet de comprendre la vision moderne du malade mental dans la diversité de ses présentations. Foucault offre un merveilleux moyen d'en saisir les origines. Il m'a donné envie de lire ceux que l'on peut considérer comme les pères de la psychiatrie, comme Pinel et bien d'autres. Un étudiant peut tout à fait réciter l'hystérie sans avoir lu Foucault, mais je crois que sa lecture apporte une vision plus profonde et plus respectueuse du malade. La dignité humaine est moins un état qu'une conquête permanente.

L'incursion d'un philosophe dans le domaine psychiatrique ne suscite-t-elle pas quelque agacement au sein de la communauté médicale ?

Au contraire, je suis intimement persuadé que le regard d'un homme de culture sur la science est nécessaire. C'est chez Emile Zola que l'on peut lire la meilleure description du *delirium tremens*. Rien ne saurait remplacer l'acuité d'un observateur extérieur. L'histoire et la philosophie des sciences sont, à cet égard, d'une très grande importance. Le regard de la société civile sur le monde scientifique est indispensable et procède d'une nécessité éthique. On ne peut pas «scientifiser» en rond. La science est une donnée de la vie sociale et donc des mœurs. A ce titre, *l'Histoire de la folie à l'âge classique* concerne aussi bien les scientifiques que la société en général. ■



Francck Gérard

Les Enfermements

L'enfermement c'est les autres, pourrait-on avancer en détournant la formulation sartrienne de l'enfer terrestre. A ceci près, nous précise Simone Brunet, avocate au barreau de Poitiers, qu'«avec cinquante à cinquante-cinq mille personnes emprisonnées en moyenne par an, nous ne sommes plus en présence d'une frange marginale de la population». Devenue, selon ses propres termes, avocate «par hasard», Simone Brunet s'est penché sur les écrits de Foucault relatifs aux grands enfermements institutionnels (psychiatrique et carcéral) en rapport avec d'autres formes, plus privées, et moins visibles tel que «l'enfermement de la femme au sein de la cellule familiale». Cette vision polymorphe de l'enfermement est indissolublement liée à mai 1968. «Dans ma mémoire, Foucault n'est pas véritablement lié à mon cheminement professionnel. Michel Foucault, c'est d'abord et avant tout les années 68, un rideau qui se déchire.» Engagement féministe, «libération de la parole des prisonniers» initiée par Foucault et d'autres, se recoupe dans un même élan subversif : «Ma rencontre avec les écrits de Michel Foucault s'est opérée par capillarité.» Simone Brunet émet quelques réserves sur la portée réelle des travaux de Foucault sur le

*milieu pénitentiaire moderne : «Je ne suis pas certaine que l'on ait pris en compte sa pensée dans la construction des nouvelles prisons. En revanche, Foucault n'est certainement pas étranger à l'élaboration des peines dites alternatives ou substitutives.» Lire *Surveiller et Punir* c'est, aussi et surtout, prendre conscience de la distance physique et existentielle qui délimite le dedans du dehors, «compter le nombre de portes qui me sépare de la personne que je vais voir en prison». Il n'est plus ici question du «blanc interstitiel qui sépare les êtres les uns des autres» (*Les Mots et les Choses*) mais bien de murs tangibles qui transforment les cellules en quartiers de haute solitude. Avec Foucault, les murs ont la parole : «Ceux qui violent, on les emprisonne ; ceux qui tuent, également. D'où vient cette étrange pratique et le curieux projet d'enfermer pour redresser, que portent avec eux les codes pénaux de l'époque moderne ? Un vieil héritage des cachots du Moyen Age ? Plutôt une technologie nouvelle : la mise au point du *xvi^e* au *xix^e* siècle de tout un ensemble de procédures pour quadriller, contrôler, mesurer, dresser les individus, les rendre à la fois dociles et utiles.» B. L.*